

RAPPORT MORAL 2021

Chères présidentes et gérantes, chers présidents et gérants, chers invités,

L'Assemblée Générale est un moment fort puisque c'est l'occasion de nous réunir et de pouvoir échanger avec vous.

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence ici aujourd'hui.

Vous témoignez de l'intérêt que vous portez aux activités et au développement de notre fédération en Auvergne-Rhône-Alpes. Sans vous, nous ne serions pas là. Vous êtes le socle de notre FFESSM.

Malgré les contraintes et mesures sanitaires imposées, nous sommes heureux de faire notre première assemblée générale en présentiel avec vous.

Cette année sportive a été une année très compliquée pour chacun d'entre nous.

Cette deuxième année de pandémie a eu d'énormes répercussions pour nos associations et SCA, pour l'ensemble de nos activités.

Nous avons subi une baisse substantielle du nombre de licenciés, donc de nos ressources. L'impact de la première année de COVID s'est fait durement ressentir. Si au 31/08/2020 nous comptions presque 6% de licenciés en moins, nous en comptons au 31/08/2021 presque 23%, soit une diminution de plus de 27% en deux ans.

Le comité directeur

Nous nous devons d'être honnêtes avec vous. Nous avons pris nos fonctions en plein confinement dans une ambiance générale difficile ; cette première année a donc été compliquée.

Mais heureusement, elle a été également riche en découvertes, en enseignements, en rencontres et en contacts.

Afin de partir sur des bases solides pour assurer la continuité des protocoles mis en place par nos prédécesseurs et d'administrer correctement le comité régional, nous avons d'abord dû faire le point sur l'existant, ce qui avait déjà été réalisé, ce qui était en cours.

La découverte et la connaissance de l'ensemble des dossiers nous a pris beaucoup de temps au détriment de certains autres qui nous tenaient à cœur.

➤ Subventions

Pour le bon fonctionnement financier du comité régional, nous avons en tout premier lieu eu à respecter les échéances pour

- Les dépôts des comptes rendus des subventions obtenues en 2020.
Quelques sueurs froides... En effet, le conseil régional nous a, dans un premier temps, refusé le versement des subventions car les documents 2020 remis n'étaient pas correctement libellés. Il est impératif que les nom et adresse du comité soient mentionnés ; nous avons donc dû faire modifier les documents. Beaucoup d'énergie mais finalement récompensée par le versement des subventions. Depuis, nous sommes contraints de reporter auprès de l'ensemble des acteurs de notre comité cette exigence : les devis, factures doivent être correctement libellés.
- Les demandes de subventions pour l'année 2021. Pour réussir à monter les dossiers, l'étape prédominante a été de comprendre rapidement et au mieux le fonctionnement du comité, d'avoir un retour des besoins pour le développement des différentes activités.
Cette étude nous a permis de reconduire des actions et de déposer des demandes supplémentaires que ce soit pour le conseil régional ou l'ANS. Nous avons ainsi obtenu 36 800 euros contre 29 000 euros en 2020 auprès du conseil régional et 10 600 euros contre 6 250 euros en 2020 pour l'ANS
Cependant, nous devons rester très prudents, car l'utilisation des fonds accordés devra être justifiée et la pandémie a bloqué beaucoup de nos actions.

➤ Budgets

Parallèlement, nous devons définir les budgets pour les commissions et les CODEP.

Là aussi, nous avons dû prendre rapidement des décisions. Compte tenu du contexte particulier d'inactivités et de la perte de licenciés en lien avec la pandémie, nous avons décidé de maintenir les aides et méthodes de calcul instaurées par l'équipe précédente et qui avaient fait leurs preuves. Malgré la baisse de nos ressources, et afin de permettre une relance, nous avons décidé de prendre dans les réserves du comité et de ne pas diminuer les taux journaliers. Nous avons également pris la décision de rester ouvert à toute nouvelle demande. Un CODEP et une commission ont pu ainsi déjà bénéficier d'une révision de leur budget.

Vous constaterez lors des comptes rendus de chaque commission et activité, qu'elles restent dynamiques et qu'elles méritent tout notre intérêt.

➤ Clubs et SCA

Cette relance devait également s'adresser directement à nos clubs et SCA.

Les réserves et la trésorerie du comité étant largement excédentaires et sans pour autant mettre en danger le comité régional, le comité directeur a donc décidé de consentir exceptionnellement pour l'année sportive 2021/2022 une remise de

- 5 euros pour toute prise de licence adulte,
- 2,50 euros pour toute prise de licence enfant ou junior.

Nous avons également prévu une ligne budgétaire spéciale pour les clubs qui seraient en danger à la suite de la pandémie ou d'un grave incident.

La gestion du comité

➤ État des lieux du matériel bureautique

L'état des lieux du matériel bureautique a mis en évidence du matériel vieillissant ne pouvant évoluer, une gestion mono poste (ordinateur en tourelle) du secrétariat et de la comptabilité avec des sauvegardes sur clef USB.

L'urgence a été de sécuriser les données et de rendre le poste mobile (confinements).

Nous avons équipé Élise, notre salariée, d'un ordinateur portable, pris la version d'EBP en ligne et office 365 en mode partage.

Ce qui permet également, grâce à ces accès à distance, d'être réactifs et de pouvoir répondre aux demandes lors des absences d'Élise et de pouvoir récupérer les données dont nous avons besoin sans systématiquement la déranger.

➤ La gestion comptable

Les comptes ont fait apparaître deux méthodes d'enregistrement utilisées qui ne peuvent coexister :

- Comptabilité d'engagement et
- Comptabilité de trésorerie.

A partir du 01/09/2021, la comptabilité sera tenue en engagement pour donner une image fidèle des comptes.

Devant certaines anomalies (provisions incorrectes ou non justifiées, local immobilier non amorti, ...), la vérification et l'aide d'un cabinet comptable se sont révélées indispensables.

Nous travaillons donc avec la société EUREX, basée en région.

L'ensemble des régularisations fait apparaître un résultat exceptionnel qui vous sera expliqué lors de la présentation des comptes.

➤ Déménagement du siège social

Il était prévu de déménager notre bureau à la Maison Régionale du Sport à LYON GERLAND.

Cependant, les engagements donnés n'ont pas été respectés et nous n'avons pu donner malheureusement une suite favorable :

- Le bureau était sans serrure car il était traversé par l'issue de secours.
- L'obligation d'utiliser les moyens de reprographiques mutualisés éloignés du bureau était faite avec interdiction d'aménager le bureau.

- La zone de stockage supplémentaire n'était pas prévue (passage des 80 m² actuels à 14 m²).

Nous avons reçu plusieurs agences immobilières pour la vente de notre local et avons donc stoppé les démarches. Par souci d'économie, nous avons libéré le garage que nous avons en location car il n'était pas utilisé.

Promouvoir, soutenir, développer nos activités

➤ Promouvoir, valoriser notre image, communiquer

Le site devait être rajeuni. Le pôle communication a rapidement mis en place un nouveau site qui continue à évoluer. Son principal objectif est, en plus d'y trouver toutes les décisions de votre comité directeur, de faire connaître l'ensemble de nos activités qui sont encore trop méconnues du grand public, d'attirer du monde dans les événements sportifs, culturels... en un mot : promouvoir.

Pour cela, encore faut-il avoir les informations. Sans information, aucune communication n'est possible.

En parallèle, la page Facebook est régulièrement alimentée. Là aussi, la limite est l'information...

➤ Soutenir et développer nos activités

Le soutien du comité est de plusieurs ordres :

- Le soutien financier :
 - L'aide à nos commissions développant des projets innovants permettant de prévoir l'avenir et de maintenir la motivation des bénévoles et des licenciés (le Tir sur Cible en milieu naturel, l'action nage avec palmes de nuit...)
 - L'aide pour assurer la sécurité (scooter pour l'apnée).
- Le soutien par notre présence
 - Aux événements, actions de nos commissions. Pris dans le tourbillon des urgences, du confinement, de l'interdiction de déplacement, ... nous n'avons pu vous rencontrer. Alors, pour pallier ce problème, quoi de mieux que de vous rencontrer sur votre propre terrain et découvrir vos activités en direct ? Ça se révèle d'une extrême richesse tant pour connaître vos difficultés, vos réussites aussi, que pour saluer votre travail.
 - Aux AG des clubs et des CODEP. Là aussi, des rencontres et des échanges très riches. Notre monde de bénévoles est beau et doit être sauvegardé.
- La mise à disposition d'un accès Zoom dédié à nos commissions.

➤ Développer le Handisub[®] et la pratique des jeunes

En conformité avec le Projet Sportif Fédéral pour l'olympiade 2021/2024, nous avons créé deux pôles spécifiques :

- Le pôle Handisub[®]

Ce n'est plus une activité dépendant de la seule commission technique. Elle fonctionne avec son propre budget.

La volonté est qu'une personne en situation de handicap (PESH) doit pouvoir pratiquer l'ensemble des disciplines de la fédération.

L'axe de travail est donc de développer la pratique Handisub[®] dans toutes les commissions avec l'aide des référents Handisub de chaque commission. Des actions transversales sont donc prévues dans tous les domaines de nos activités sportives et culturelles en faveur des PESH.

- Le pôle Jeunes

Là aussi, cette activité va être détachée de la commission dite technique, car la volonté est de la transversaliser au mieux. En effet, les jeunes sont intéressés par toutes les activités de la fédération, qu'elles soient sportives ou culturelles. La difficulté est de s'adapter aux différentes tranches d'âges. Les attentes ne sont pas les mêmes pour un enfant de 8 ans que pour un adulte de 20 ans. Il y a déjà de belles actions dans nos CODEP en faveur des jeunes qui méritent d'être généralisées.

Nos projets pour l'année 2021/2022

➤ Se rencontrer, se connaître

Nous espérons tous une année normale qui nous permettra de

- Rencontrer nos présidents de commissions, nos présidents de CODEP afin d'étudier ensemble les spécificités, les difficultés, les projets de chacun pour prévoir les budgets, définir des objectifs de développement, de communication...
- Connaître nos clubs et leurs besoins par l'intermédiaire d'une enquête pour les aider du mieux possible.

➤ Promouvoir, communiquer

- Continuer le développement de notre site en ajoutant l'actualité et les agendas de l'ensemble des activités sur notre territoire, en mettant à l'honneur nos sportifs, sous réserve d'avoir l'information.
- Partager un maximum d'informations sur Facebook.
- Avoir une charte graphique uniforme pour une meilleure reconnaissance.
- Revoir nos supports de communication extérieurs (nos sportifs ont encore des dossards RABA, des flammes ont l'ancien logo...).

➤ Favoriser la formation

- Inciter à la mutualisation d'hommes et de moyens.
- Favoriser les sorties, championnats multi-activités.
- Limiter les coûts de déplacement par des formations en AURA.
- Différencier les aides pour les formations dépendant exclusivement de la région.

➤ S'ouvrir au plus grand nombre

- Aider à la formation de cadres Handisub afin de pouvoir développer nos activités aux personnes en situation de handicap (PESH).
- Organiser les journées de découvertes en faveur des PESH.
- Développer avec la commission médicale le sport-santé par des formations dans notre région.
- Faire partager les expériences sur les multi-activités jeunes déjà existantes et les aider à se développer.

Pour finir, j'adresse mes plus vifs remerciements à l'ensemble des bénévoles, à vous tous, présidents, gérants, pour votre participation active à la vie fédérale, aux présidents de commissions et responsables d'activités pour vos réalisations et implications et à mon comité directeur pour son dévouement.

Catherine BURTHÉRET
Présidente du comité régional AURA FFESSM